

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je puis assurer à l'honorable représentant que nous continuerons à préparer le budget dont nous révélerons le contenu en 1977. Nous tiendrons bien sûr pleinement compte des effets qu'il pourrait avoir sur l'emploi et sur la croissance de l'économie, ainsi que de ceux que pourrait avoir l'inflation sur toutes les mesures que nous déciderions de prendre éventuellement.

M. Broadbent: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Devons-nous conclure de ce qu'ont répondu le ministre et le premier ministre que le gouvernement n'a aucun plan bien arrêté et se contente de garder à l'étude ce grave problème si éprouvant pour les Canadiens? La Banque du Canada sera-t-elle la seule à prendre des initiatives et non pas les autres secteurs qui devraient pourtant faire preuve de plus d'esprit de décision?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le député doit reconnaître que les décisions économiques importantes sont prises au Parlement dans le cadre de l'exposé budgétaire, et donc que l'exposé budgétaire en voie de préparation ne fait qu'incorporer nos conclusions en la matière.

* * *

LES TRANSPORTS

LA DISPARITÉ APPARENTE DES SUBVENTIONS AUX
TRANSBORDEURS DES CÔTES EST ET OUEST—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le premier ministre de la Colombie-Britannique lui a adressé un télégramme au sujet de la disparité des subventions versées aux transbordeurs au Canada...

M. Fraser: Ne riez pas; cela ne vous rendra pas plus populaire chez nous.

M. Clarke: ... je demande au premier ministre s'il a reçu un télégramme de ce genre du premier ministre M. Bennett et si c'est la politique du gouvernement de permettre que cette disparité de 108 millions pour les transbordeurs sur la côte de l'Atlantique par rapport à un million pour ceux de la côte du Pacifique subsiste et sur quelle mesure l'Ouest peut-il compter?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a eu une longue correspondance entre moi-même et le premier ministre actuel de la Colombie-Britannique et, de fait, avec au moins deux premiers ministres précédents. Le point de vue du gouvernement fédéral est exposé dans ces lettres. Il y a encore une question à trancher; mais en ce qui concerne la disparité, je peux assurer au député que s'il étudie les faits, il constatera qu'elle n'existe pas, comme il le croit.

M. Fraser: C'est votre opinion.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE DÉMÉNAGEMENT DU RÉGIMENT AÉROPORTÉ—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE EXPLICATION DU MINISTRE À LA
POPULATION D'EDMONTON

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense

[M. Broadbent.]

nationale. Le ministre accepterait-il d'assister à une réunion publique qui se tiendra dans ma circonscription où se trouve le régiment aéroporté canadien, pour y expliquer, en compagnie du chef des Forces de la Défense, la position du gouvernement au sujet du déménagement et en fait du démantèlement de cette unité, et pour répondre aux questions tant des militaires que de la population civile qui trouvent, sans exception, ce projet inacceptable?

Une voix: Mettez votre casque.

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le chef du personnel de la Défense doit se rendre à Edmonton le mois prochain pour y rencontrer les représentants militaires et civils. Je sais qu'il doit s'entretenir avec le maire Cavanaugh. Je serais certes ravi d'avoir l'occasion de m'adresser à la population d'Edmonton. J'espère que les Edmontoniens feront preuve de la même largeur de vue qu'ils ont déjà démontrée en d'autres circonstances et à l'égard d'autres questions et qu'ils ne se laisseront pas obnubiler par un seul régiment. A mon avis, le transfert du régiment ne signifie pas sa destruction.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre voudrait-il dire catégoriquement s'il accepte de se rendre à une réunion publique dans cette circonscription en vue de discuter de cette affaire?

M. Danson: Non, monsieur l'Orateur, je ne puis réellement conduire les affaires du ministère de la Défense nationale en tenant des réunions publiques dans une situation désavantageuse. J'accueillerais volontiers une délégation si l'on veut me voir ou encore si je me trouve à Edmonton, j'accepterais volontiers d'y rencontrer une délégation. Je ne pense pas qu'un forum public soit le meilleur endroit pour discuter de ce genre de question où l'émotivité entre en jeu, je comprends, et c'est bien naturel, que les habitants d'Edmonton éprouvent de vifs regrets à voir partir ce régiment. Je comprends cela. J'aimerais en discuter calmement en fonction de la structure de nos forces militaires. Je suis persuadé que la population d'Edmonton comprendrait et je suis sensible aux regrets qu'elle éprouve à voir partir le régiment.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES PROPOS DU MINISTRE AU SUJET DU PROJET DE PIPE-LINE À
PARTIR DE KITIMAT (C.-B.)—DEMANDE D'EXPLICATION

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui se rattache à celles que l'on a posées tout à l'heure au ministre de l'Environnement. Hier, en réponse à ma question sur les études écologiques dont disposerait l'Office national de l'énergie pour statuer sur la demande du consortium qui désire construire un oléoduc depuis le port de Kitimat, sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, jusqu'en Alberta, le ministre a dit que son ministère transmettrait à l'Office les résultats de toutes les études écologiques qu'il aura fait effectuer. Et il a ajouté ceci: